

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 10 octobre 2016

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 10 octobre 2016 à 18H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : Ms. et Mmes MARTY – BENOIT - GREFFIER – POUSSE – BELHACHE – MAURY – PASTOR - SANCHEZ - BROUSSE – MARCAILOU - AZEMA.

Absente excusée : Mme BRAULIO.

Absents : Ms. et Mmes LEVEJAC - FOURES – SABATA.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- **SUBVENTION DEPARTEMENT/MAIRIE (2^{ème} TRANCHE).**

M. le maire propose de présenter à nouveau pour 2017, une 2^{ème} tranche de 161 555,52 € H.T. du projet de la future mairie, afin de solliciter une aide financière auprès du département.

Le dossier sera établi par M. Raymond PAULY, architecte.

Accord unanime du conseil municipal.

- **SUBVENTION ETAT/MAIRIE D.E.T.R.**

Comme il avait été évoqué lors d'un précédent conseil, il conviendrait de présenter le projet du nouvel Hôtel de Ville, au titre de la subvention D.E.T.R. 2017.

Accord unanime du conseil municipal.

- **SUBVENTION SYADEN (ECLAIRAGE PUBLIC).**

M. le maire suggère aux conseillers de solliciter une aide auprès du SYADEN au titre de l'année 2017 pour une nouvelle opération d'éclairage public avec la mise en conformité (2^{ème} tranche) rues de la Seize, Fontaine Fraîche, Montagne Noire, Parros, Cathares, Porche, Parazols et Oliviers, pour un montant H.T. de 24 382,09 € soit 29 258,51 € T.T.C.,

Accord unanime du conseil municipal.

- **SUBVENTION F.S.I.L. (ECLAIRAGE PUBLIC).**

M. le maire propose à ses collègues de déposer un dossier de demande d'aide financière, au titre du programme d'Etat Fonds Spécial d'Investissement Local (F.S.I.L.) qui permet de subventionner les travaux liés aux économies d'énergie.

Il propose un programme de remplacement de lampes d'éclairage public par des LED sur un ensemble de rues, pour un montant de 24 382,09 € H.T., ainsi que sur tout le centre du vieux village avec des lumières rustiques, tel qu'il avait été décidé lors d'un précédent conseil municipal, pour un montant de 55 177,33 € H.T.

Le montant total de la demande porte sur 79 559,42 € H.T.

Accord unanime du conseil municipal.

- **SUBVENTION CARCASSONNE AGGLO (CŒUR DU VILLAGE).**

M. le maire propose aux conseillers de solliciter Carcassonne Agglo, en vue d'une aide au titre des crédits « Cœur du village », pour l'aménagement accessibilité au droit de la mairie.

Le montant des travaux selon le dossier établi par le bureau d'études OPALE s'élève à 47 555 € H.T.

Accord unanime du conseil municipal.

- MODIFICATION P.L.U. – BUREAU D'ETUDES.

M. le maire rappelle à ses collègues que lors du dernier conseil municipal, il a été décidé la modification du P.L.U., en vue d'un changement d'affectation d'une zone constructible.

Après consultation de bureaux d'études, il propose de retenir le devis de la société SOLIHA de CARCASSONNE, pour un montant de 3 354 € T.T.C.

- REVISION P.L.U. – BUREAU D'ETUDES.

M. le maire rappelle à ses collègues que cette révision, qui a fait l'objet d'une précédente approbation du conseil municipal, porte sur le transfert de parcelles destinées à recevoir un champ de panneaux photovoltaïques.

Il rappelle également, que cette révision fait suite à une demande de la société LANGA qui s'engage à financer cette procédure par une convention financière.

Après consultation c'est également le bureau d'études SOLIHA qui est retenu pour un montant de 4 302 € T.T.C.

Accord unanime du conseil municipal qui mandate le maire pour approuver la convention financière avec la société LANGA.

- VIREMENTS DE CREDITS.

Un certain nombre d'ajustements de crédits feront l'objet d'une décision modificative.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

⇒ M. BENOIT fait part du programme de plantation en bordure de la R.D. 620 à l'entrée du village, ainsi qu'au niveau du centre péri scolaire.

Les travaux devraient démarrer ces prochains jours.

⇒ M. GREFFIER rend compte de la visite avec le directeur d'école et le commandant de la brigade de gendarmerie, dans le cadre du P.P.M.S.

Il en résulte qu'il doit être prévu l'installation de brise vue au niveau de la clôture de la maternelle et la dotation de valises de premiers secours (PPMS) attribuées aux écoles primaire et maternelle.

⇒ En vue de réunions, M. le maire informe le conseil municipal sur les dossiers en cours :

○ Bâtiment d'hébergement collectif.

Il informe ses collègues, d'une part, des réunions de travail, auxquelles il a participé, organisées sous l'égide de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture et la Caisse des Dépôts et Consignations, et d'autre part, des contacts qu'il a eu avec THEMALIA SEM du Tarn pour une éventuelle collaboration dans le cadre de l'élaboration de ce projet.

Un point sera fait lors d'une prochaine réunion afin que l'ensemble du conseil municipal soit informé sur l'avancement de ce dossier.

○ Observatoire fiscal.

L'Agglo a mis en place un observatoire fiscal destiné à une mise à jour des bases fiscales de l'ensemble des bâtiments des communes de l'Agglo.

Concernant VILLEGLY, très peu de modifications sont à attendre dans cette démarche, compte tenu comme le rappelle le maire, qu'une remise à niveau avait été effectuée en 1990.

Cependant, des mises à jour se sont faites sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 45.

Le Maire,


Alain MARTY

